



Le ministère de l'Enseignement supérieur, le Fonds national de l'emploi et un regroupement de plusieurs entreprises se sont associés mardi dernier pour accompagner les étudiants dans la matérialisation de leurs projets.

Il y a un an lors des Jeux universitaires à Bamenda, émergeait le Getec. Le concours Génie et talent de l'étudiant camerounais qui met en lumière les produits de la créativité des étudiants des universités d'état, des instituts et établissements privés de l'enseignement supérieur. Les lauréats dudit concours étaient à l'honneur mardi dernier à Yaoundé.

C'était à l'occasion de la signature du mémorandum d'entente visant leur accompagnement dans la concrétisation de leurs différents projets. Parmi les signataires, on retrouvait le ministre de l'Enseignement supérieur, Chancelier des Ordres académiques, Jacques Fame Ndongo, le Fonds national de l'emploi (Fne), le Mouvement des entrepreneurs du Cameroun (Mecam), l'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises (Apme),

Entrepreneurs du Cameroun (Ecam) et de la Banque des petites et moyennes entreprises (Bpme). Véritable synergie d'action dans la croisade des pouvoirs publics contre le chômage, ce mémorandum d'entente est un corpus de 13 articles.

Il y figure en bonne place, la mise en place du programme de promotion de l'entrepreneuriat

jeune en milieu universitaire à travers la maturation des projets identifiés, de même que la facilitation de l'accès au marché et au financement desdits projets.

Il y est également incorporé une composante formation et renforcement des capacités des étudiants porteurs de projets, le soutien des structures de recherche. Le placement des diplômés de l'Enseignement supérieur disposant des compétences avérées et la participation des partenaires à des projets conjoints de recherche complètent les champs d'intervention du protocole d'accord.

Dans son propos de circonstance, le ministre de l'Enseignement supérieur a salué l'implication des différents protagonistes au texte signé. Ceci tout en précisant le contexte dans lequel intervient ce dernier. « Conscient du rôle que le concours Génie et talent de l'étudiant camerounais est appelé à jouer dans notre société, le chef de l'Etat après avoir primé les lauréats de la première édition de cette compétition, a prescrit le suivi et l'accompagnement des lauréats de la seconde édition.

Voilà pourquoi nous sommes réunis ce jour », a déclaré Jacques Fame Ndongo. Le Minesup a par ailleurs souligné la portée de ce mémorandum pour les meilleurs étudiants du système universitaire camerounais.

Il pourrait constituer un parfait théâtre d'expression de la vision du président de la République dans le secteur de l'enseignement supérieur. Singulièrement dans la stratégie un étudiant-un emploi-une entreprise adossée au système LMD (Licence-Master-Doctorat).

Cameroon-Info.Net
